

L'an deux-mille-vingt-trois,  
le vingt-huit mars,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 22 mars 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 27

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS,  
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-LYOTHIER,  
M. DUFURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,  
Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE,  
Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,  
Mme TARERLAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,  
Mme VINSON

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à Mme JOLIVET  
Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD  
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20230328\_D\_081

**Commission :**  
**Aménagement du**  
**Territoire,**  
**Environnement,**  
**Habitat et Tourisme**

**Objet : Parc**  
**aqualudique d'Aurec**  
**sur Loire : Avenant**  
**n°1 au marché de**  
**travaux**

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver  
l'avenant N°1 au marché pour :  
REALISATION D'UN PARC AQUALUDIQUE – COMMUNE D'AUREC SUR LOIRE  
Lot N°1 : Terrassement – VRD – Aménagement de surface

Identification du titulaire du marché public :

SDRTP

ZA Aulagny – 220, rue de ma Cumine  
43290 MONTREGARD

Détail de l'avenant :

- Réalisation de tranchées pour points de puisage, y compris reprise des revêtements
- Augmenter la surface d'aménagement autour des bassins suite aux travaux (reprises des dallages extérieurs)

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %  
- Montant HT : 87 396,00 €  
- Montant TTC : 104 875,20 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %  
- Montant HT : 14 806,00 €  
- Montant TTC : 17 767,20 €

- % d'écart introduit par l'avenant n° 1 au marché initial : + 16,94 %

Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %  
- Montant HT : 102 202,00 €  
- Montant TTC : 122 642,40 €

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 mars 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (2 abstentions) :

- Approuve l'avenant de plus-value (+14 806,00 € HT) au marché de travaux à passer avec l'entreprise SDRTP, pour le lot N°1,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :